VOL. XLIV SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 18 NOVEMBRE 1914 No. 3

ABONNEMENTS
Canada............ $1.00 par année
Etats-Unis........... 1.50 " "
Europe............. 2.50 " "

Tarif des Annonces
1ère insertion, par ligne... [illegible] cent
Chaque insertion subséquente... 5 "

N.B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

RÉDACTEUR-EN-CHEF: NOEL BERNIER

LE MANITOBA EST PUBLIÉ TOUS LES MERCREDIS PAR ANT. GAUVIN IMPRIMEUR

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :

Le Manitoba
42 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.
Téléphone : Main 3377.

LE ROLE RESPECTIF DES NATIONS ALLIEES

La perte que vient de faire l'Angleterre d'un puissant dreadnought, a jeté un voile de tristesse sur l'Amirauté. Tant de vaisseaux ont déjà sombré depuis le commencement de la guerre! L'*Audacious*, bâti pour combattre en géant et pour lancer des torrents de mitraille contre d'autres navires aussi formidables que lui, a été frappé sournoisement, par en dessous: il a été victime de la mine, qui, avec la torpille et le sous-marin, sont bien les armes les plus désespérantes qui soient, puisqu'on ne peut guère en soupçonner la présence, et encore moins les atteindre.

En même temps que nous parvenait la nouvelle de ce désastre, nous arrivait aussi ce renseignement étonnant que l'Angleterre avait sorti de ses chantiers, depuis l'ouverture des hostilités, 21 vaisseaux de guerre, c'est-à-dire un vaisseau tous les cinq jours! Là-dessus il y a trois ou quatre dreadnoughts, des cuirassés, des torpilleurs et des sous-marins. Les usines maritimes de l'Angleterre et de l'Ecosse fonctionnent jour et nuit.

Pendant que l'Angleterre comble ainsi les pertes de sa flotte, elle exerce un million et demi d'hommes, qu'elle enverra sur le continent à mesure que le général Joffre en aura besoin.

Le parlement anglais a voté lundi une levée additionnelle d'un million d'hommes.

En attendant qu'elle envoie ces renforts énormes, l'Angleterre maintient au complet les cadres de l'armée du général French. Il est difficile de dire quel est le chiffre exact de cette armée, mais on la porte généralement à deux cents-cinquante mille hommes — d'autres disent trois cents mille.

Tout cela montre que l'Angleterre est entrée bien avant dans la lutte et fait de son mieux pour aider au triomphe des alliés. Elle y aide à sa manière, tout comme fait la France, tout comme fait la Russie. C'est précisément de cette combinaison de ressources que viendra la victoire, éclatante, complète, générale.

La France a tenu le premier choc; la Russie, machine plus lourde et plus lente, arrive enfin sur le théâtre de la guerre et jouera un rôle de toute importance dans la seconde phase; l'Angleterre, qui a donné dès le début des soldats peu nombreux mais d'une vaillance et d'une habileté consommées, sera en mesure de faire passer en France, d'ici à quelque temps, une armée redoutable; c'est peut-être elle qui sera appelée à subir le poids de la troisième phase de la guerre, quand les soldats de la France et de l'héroïque Belgique seront usés par une rude campagne d'hiver. En attendant, elle tient les mers libres par sa flotte et permet ainsi aux alliés de se ravitailler abondamment.

Si nous ajoutons à cela que l'Angleterre a mis au service de la cause qu'elle a épousée ses colossales ressources en argent et en crédit, on peut se faire une idée du rôle, dès maintenant très utile, qu'elle joue.

La France et la Russie sont satisfaites de l'Angleterre, et elles le proclament hautement. La France et la Russie savaient à l'avance que l'Angleterre ne pouvait mettre immédiatement en campagne une nombreuse armée; elles savaient que l'Angleterre prendrait un peu plus de temps que les autres pour faire sentir l'efficacité de son intervention; mais elles savaient aussi que cette intervention, perceptible aux gouvernements et aux chefs d'armée dès le début, s'affirmerait de plus en plus à mesure que le temps avancerait.

Persuadons-nous bien que notre métropole fait son possible, et que, à l'issue de la guerre, elle aura fourni sa part. A cette heure-là, chaque nation aura sa pleine mesure de gloire, d'honneur et de compensations. La France, dont les chefs montrent tant de génie et les soldats tant de courage, reprendra ses provinces de l'Est, elle verra son mérite reconnu, son prestige grandi par toute la terre. La Belgique, pays-martyr, dépouillera son manteau sanglant, et, auréolée pour tout le reste des temps, renaitra à une vie plus forte. L'Angleterre réclamera ce qui lui revient de mérite et de conquêtes, mais elle rendra justice à ses alliés. Nous publions à dessein cette semaine, un article du *Times* de Londres, où le grand journal anglais proclame déjà la valeur française. Si, donc, nos journaux anglais du Canada accordent un espace exagéré aux mouvements des soldats anglais et en accordent trop peu aux exploits des soldats français, belges ou russes, il ne faut pas s'en étonner outre mesure, s'en attrister, s'en alarmer ou s'en inquiéter. Ce qu'il y a d'exclusif dans ces dépêches vient surtout du fait que les correspondants qui alimentent la presse canadienne sont anglais, demeurent en permanenece aux abords de l'armée anglaise, et s'adressent à des lecteurs en majorité anglais. A cela s'ajoute le brin de chauvinisme bien naturel qui réside dans l'âme de chacun pour sa race. Dans de telles circonstances on peut sans doute trouver que les bulletins sont trop brefs sur le compte des Français, des Belges et des Russes, mais il ne faudrait pas partir de là pour prêcher au milieu de nous que l'Angleterre ne fait pas sa part et qu'elle cherche à s'attribuer tout le mérite de la guerre.

L'Angleterre, la France, la Russie, la Belgique se sont engagées à faire, chacune, tout leur possible. Et elle tiennent parole. Ici, au Canada, dans notre sphère très modeste, faisons aussi notre possible, et ne chicanons pas inutilement.

N. B.

LA VOIX DU PAPE

Sa sainteté Benoit XV vient de publier une encyclique demandant aux nations en guerre de faire la paix le plus tôt possible. Le document papal assigne quatre causes principales à la guerre:

Le manque de charité entre les hommes;

Le mépris de l'autorité;

Le manque de justice des différentes classes les unes envers les autres;

La course effrénée des peuples vers le bien-être materiel, comme seul object digne de l'activité humaine.

BONNE BESOGNE

Le département des Licenses a fermé plusieurs clubs à Winnipeg. C'est de la bonne besogne.

Lord Roberts

Le feld-maréchal lord Roberts est mort en France samedi dernier, pendant qu'il était en visite au camp des troupes hindoues. Le vieux général était colonel-en-chef de ces troupes, et, malgré ses 82 ans, il leur donnait une nouvelle preuve de son affection en allant les voir à l'oeuvre sur le champ de bataille. Il a été emporté par la pneumonie.

Lord Roberts était le militaire le plus adulé de la nation anglaise. Il fut vraiment un soldat. On peut dire qu'il s'est battu toute sa vie, aux Indes, en Afrique et en Europe. On se rappelle que dans la guerre des Boers ce fut lui qui ramena la fortune sous les drapeaux anglais, et il le fit sans effusion inutile de sang.

Lord Roberts fut non seulement un illustre général, mais aussi un grand caractère. Il était passionné pour la grandeur, la prospérité et le bien-être de son pays.

Saluons avec respect ce cercueil.

UNE BONNE NOUVELLE

Sur la somme immense de deux cents-vingt-cinq millions de livres que vient de voter le parlement anglais, environ $150,000,000 de piastres seront prêtées aux colonies anglaises pour leurs travaux et améliorations nécessaires.

Ce montant vient à point et sera très utile, car il dispensera les colonies d'emprunter de l'argent sur les marchés de Londres pendant la durée de la guerre.

Au lieu d'avoir affaire aux banques, le Canada pourra donc emprunter du gouvernement anglais lui-même; et l'essor économique et industriel du pays continuera comme s'il n'y avait pas de guerre. Les gouvernements locaux et les municipalités pourront donc, à brève échéance, par l'entremise probablement du ministère fédéral, se procurer les fonds nécessaires à tous les travaux raisonnables.

Le Grand Role de la France

Le *Telegram* de lundi soir, donnant le portrait du général Joffre, ajoutait ces mots: *"L'homme reconnu maintenant comme le génie militaire de la guerre."*

Lundi également, M. Asquith, le premier ministre de l'Angleterre, répondant à ceux qui lui demandaient de permettre aux correspondants des journaux de donner plus de détails, disait: "Nous (les Anglais) devons régler notre manière d'agir sur la manière d'agir de nos Alliés, *qui font la plus grande partie du combat sur le front de la bataille, dans leur propre pays,* et, qui, par conséquent, ont vote décisif sur le rôle des correspondances militaires."

Nous citons ces lignes afin de montrer que dans le monde officiel et dans tous les quartiers bien informés on reconnait le rôle souverain de la France dans la présente guerre.

L'Intéret de la Religion

Nous lisons dans l'*Action Sociale*:

Quel bien ou quel mal va-t-il résulter pour la religion ou pour l'Eglise de la présente guerre européenne et peut-être mondiale? Impossible de le dire avec certitude et même avec une probabilité un peu consistante. Si l'issue de la guerre, même au point de vue temporel, est toujours aux mains de Dieu et reste son secret, à plus forte raison, le résultat de la guerre, au point de vue de l'intérêt de la religion, nous reste-t-il aussi inconnu.

Il ne parait pas que ce soit pour promouvoir les intérêts de la religion que l'Autriche a refusé d'obtempérer aux conseils et aux prières de Pie X, en déclarant la guerre à la Serbie, qui venait de conclure un concordat avec le Saint-Siège. Il ne parait guère non plus que l'Allemagne ait été mûe par aucun motif d'intérêt religieux, quand elle a déclaré la guerre à la France où elle a toujours favorisé de tout son pouvoir l'irréligion, pas plus qu'elle n'a eu en vue l'intérêt de la religion en écrasant la catholique Belgique.

Par ailleurs, l'Angleterre, en défendant l'équilibre européen par son alliance avec la Belgique catholique et avec la France, qui reste la grande nation catholique, malgré l'impiété non déguisée de ses gouvernants, n'a pas eu, que nous sachions, de projets sectaires.

Au point de vue des intérêts religieux, il est difficile d'affirmer que les possessions anglaises, françaises et belges gagneraient quoi que ce soit à devenir possessions allemandes. Au même point de vue, il est difficile de croire que l'hégémonie de l'Allemagne rationaliste, berceau du protestantisme incrédule et du modernisme, vaille beaucoup mieux pour l'Europe et l'Eglise, que la suprématie de la Russie, schismatique, mais plus religieuse que l'Allemagne.

D'un autre côté, qui peut affirmer que la défaite de l'Autriche soit plus à redouter, pour les intérêts de la religion, que celle de la France et de la Belgique?

Ceux qui s'alarment de l'accroissement de puissance que pourra gagner la Russie victorieuse, ont peut-être raison, et il se pourrait aussi que leurs appréhensions dussent s'évanouir devant une nouvelle orientation de la politique russe, qui vient de décréter la reconstitution de la Pologne catholique.

Il faut certes se préoccuper toujours des intérêts religieux, et ce n'est pas nous, qui avons proclamé assez souvent l'absolue nécessité de ne pas séparer la grande question morale qu'est la politique et même la politique guerrière, des principes du droit naturel et de la religion, qui enseignerons qu'il faut présentement s'en désintéresser; mais il faut s'en préoccuper avec ordre et sagesse en suivant, quand on est catholique, les directions données par le Pape et par les évêques, sans les devancer indiscrètement, sans les critiquer.

Or la direction donnée par le Pape à tous les catholiques, c'est de prier pour la paix, de la souhaiter et d'en faciliter le retour. Si demain le Pape veut que les catholiques fassent davantage et usent de leur influence, sans manquer aux obligations de loyauté et d'obéissance qu'ils doivent à l'autorité constituée de leur pays, pour amener pratiquement une solution plus rapide des présentes difficultés, les catholiques devront obtempérer à ses directions, sans se réfugier derrière la mauvaise équivoque où le faux principe que la foi relève de Rome, mais que la politique ne relève que de l'intelligence et de la conscience de chaque citoyen.

Jusqu'ici, les évêques des différents pays en guerre ont demandé des prières pour la paix et pour les intérêts de leurs patries respectives; ils ont encouragé les catholiques à accomplir leur devoir d'obéissance et de dévouement à leur patrie; ils ont béni les armes et les drapeaux de leurs soldats, ils leur ont fourni les secours de la religion et des sacrements. Le clergé catholique, qui veut accomplir tout son devoir jusqu'au sacrifice de sa vie, ne refuse ni son ministère ni ses prières aux soldats ennemis tombés en combattant sa patrie.

Sans se désintéresser de la guerre ni des graves résultats qu'elle peut avoir au point de vue religieux, l'Eglise ou la hiérarchie catholique n'a cependant pas pris parti entre les belligérants, elle n'a pas déclaré que les intérêts religieux réclamaient la victoire d'un côté plus que de l'autre. Lorsque les évêques français et les évêques autrichiens bénissent les armes de leur patrie et demandent pour elle la victoire, ils ne se prononcent pas sur les résultats religieux généraux de toute la guerre, même s'ils déclaraient — nous ne savons pas si aucun l'a fait — que les intérêts religieux de leur patrie auraient gravement à souffrir de la défaite.

Il ne faut pas laisser s'établir sur ce point des confusions qui fausseraient les esprits et nuiraient à la religion. Prier pour le succès des armes de sa patrie et de ses alliés, encourager les citoyens à faire leur devoir par motif de conscience et de religion ce n'est pas lier l'intérêt religieux au sort des armes d'un pays. C'est simplement encourager les chrétiens à accomplir fidèlement leur devoir et faire œuvre de bon citoyen comme le doit faire un catholique.

Nous ne savons pas de quels adversaires parlait l'autre jour M. Bourassa, quand, à propos des intérêts religieux des catholiques slaves compromis par l'assassinat de l'archiduc Ferdinand, et mis en danger par une victoire russe possible, il écrivait:

"A-t-on pensé à cela, ici quand on a lié l'intérêt de la religion au sort des armes de la France, *de l'Angleterre et de la Russie?*

"N'est-ce pas une amère ironie que cet aspect de la question qui ne s'éclaire à nos yeux que sous la projection lumineuse des renseignements d'un écrivain de Londres, protestant mais loyal?"

En une question aussi grave, il importait de savoir, pour éviter toute confusion et tout malentendu regrettable, qui, parmi ceux dont l'opinion mériterait d'être signalée dans le *Devoir*, a ainsi lié l'intérêt de la religion au sort des armes des alliés. A notre connaissance, aucune voix un peu autorisée ne l'a fait, pas même dans la presse, du moins dans la presse canadienne catholique.

Quant à "l'amère ironie" de voir un écrivain protestant signaler le côté religieux du problème qui se pose pour les catholiques slaves d'Autriche alors que personne n'en aurait encore parlé ici, nous sommes aussi à nous demander qui aurait dû en parler d'abord ici, pour éviter cette "amère ironie".

Il y a là une question qui intéresse certes tous les catholiques, mais ce n'est pas en critiquant l'Angleterre et en lui refusant leur concours, que les catholiques canadiens pourraient aider leurs frères slaves d'Autriche dans le présent conflit: ils se nuiraient ainsi à eux-mêmes, en manquant à leur devoir, sans être utile à personne.

Armée Francaise Jugée par les Anglais

Voici en quels termes s'exprime le correspondant militaire du Times:

Nous avions depuis longtemps désiré, en Angleterre, trouver une occasion d'exprimer notre profonde admiration pour la discipline, la confiance et le courage de l'armée française.

Deux de nos officiers qui reviennent du front ont unanimement apporté le témoignage de la façon admirable dont se comportent les troupes françaises, de leur bonne tenue, de leur ordre excellent, aussi bien dans les marches qu'aux combats, et de la manière remarquable dont elles se sont relevées après le désappointemen tdu début de la guerre.

Jusqu'ici nous n'avions pas de documents émanant du côté français que nous pouvions citer comme confirmation de la confiance que nous avions en eux. Les rapports officiels français ont été, par leur réserve, semblables à ceux des Japonais et ont rarement cité le nombre et le nom des armées françaises qui ont bien opéré ou le nom d'un officier qui s'était distingué.

Jamais il n'y a eu une guerre ou soit engagées des troupes françaises, dont on ait moins informé le public de ce qu'avaient fait les chefs et les corps. Nous ne savons ni ce qu'ont été les triomphes, ni ce qu'ont été les souffrances de nos braves alliés. Nous avons été heureux de lire, dans le *Temps* du 3 octobre, l'excellent compte rendu des opérations françaises du 6 au 13 septembre, donnant les noms des commandants des diverses armées françaises et montrant avec quelle noblesse ces armées ont combattu à partir du moment où elles se sont retournées contre ceux qui les poursuivaient et les ont repoussés jusqu'à l'Aisne.

Le 6 septembre, le général Sarrail, appuyé sur Verdun et les hauteurs de la Meuse, était prêt à faire face à l'ouest et à protéger la droite française.

Le général de Langle, au sud de Vitry-le-François, était prêt à faire face au nord. A sa gauche était le général Foch, occupant le front du camp de Mailly à Sézanne. A sa gauche était l'armée du général Franchet d'Esperey, puis venait l'armée anglaise dans la région de Crécy-en-Brie, au sud du Grand-Morin. A l'extrême-gauche, l'armée du général Maunoury couvrait Paris, et, enfin, le général Gallieni commandait les troupes de la garnison de cette place.

Depuis le 6 septembre, le général Joffre donna les ordres d'une offensive générale. Les armées des généraux Sarrail, de Langle, Foch et Franchet d'Esperey attaquaient de front. L'armée anglaise attaquaient la droite de la première armée allemande, et le général Maunoury, marchant sur l'Ourcq, menaçait les derrières et les communications de cette armée. Cette première armée, après une retraite rapide, fit face au général Maunoury et fut attaquée sur la gauche par les Anglais, tandis que le général Franchet d'Esperey attaquait la deuxième armée allemande du général de Bulow, qui commença à céder.

Le 8 septembre, le général Foch attaqua à son tour. Avec sa droite il contint la garde et trois corps d'armée allemands dans un combat furieux à l'est de Fère-Champenoise, pendant qu'avec sa gauche il faisait une attaque de flanc qui obligeait l'ennemi à une retraite précipitée. Il repoussait les Allemands devant lui, sur Reims. En même temps, le général de Langle attaquait le mouvement en échelon de gauche à droite et le général Sarrail, menacé de front, de flanc et par derrière, avait à soutenir un combat [illegible] maintenir ses positions. Il y parvint. Les armées de Lorraine, grâce à leur résistance, lui permirent d'accomplir cette tâche.

Pendant quinze jours, les armées françaises ont retraité. Aucune armée n'aime battre en retraite et l'armée française moins que les autres. Ce que le général Joffre demanda à ses lieutenants, ils l'exécutèrent noblement et la conduite des diverses armées ne mérite que les plus grands éloges. Les armées allemandes, qui se trouvaient dans une période de victoire complète, furent immédiatement arrêtées, combattues avec vigueur et finalement repoussées avec des pertes sensibles.

L'ordre donné par le commandant du 8e corps allemand, trouvé dans son logement et publié, montre que les Allemands escomptaient ou en tous cas espéraient obtenir une victoire décisive; ils subirent, au contraire, une sévère défaite.

Les armées françaises, dans la bataille de la Marne, ont accompli des prodiges de valeur et ont changé l'aspect de la campagne. L'état-major français et ses chefs ont donné au monde entier une preuve de leur valeur et de leur compétence.

La cavalerie a été pleine d'activité et d'audace; le fameux "75" a décimé l'infanterie allemande et s'est montré supérieur aux canons allemands. L'infanterie française a combattu avec sa légendaire énergie et s'est surpassée avec les baïonnettes. Le bon ordre de bataille français, la conduite méthodique des chefs et l'esprit de sacrifice des soldats français ont amené la victoire sous le drapeau de la France. La France peut être fière de la splendide valeur de ses enfants. Nous savons qu'à Longwy, au fort de Troyon, à celui du camp des Romains et sur d'autres positions, en Lorraine ou ailleurs, les soldats français ont montré de la tenacité et de l'endurance dans des circonstances difficiles et que ce n'est pas seulement dans les attaques qu'ils se sont distingués. Nous sommes fiers de nos alliés et, avec la confiance que nous marchons à côté d'eux de victoire en victoire, nous leur envoyons nos plus chaudes félicitations.

LA CATHEDRALE

Ils n'ont fait que la rendre un peu plus immortelle.
L'œuvre ne périt pas, que mutile un gredin.
Demande à Phidias et demande à Rodin.
Si devant ses morceaux, on ne dit plus: : "C'est Elle!"

La Forteresse meurt quand on la démantèle.
Mais le Temple brisé, vit plus noble; et, soudain,
Les yeux, se souvenant du toit avec dédain,
Préfèrent voir le ciel dans la pierre en dentelle.

Rendons grâces, — attendu qu'il nous manquait encore
D'avoir ce qu'ont les Grecs sur la colline d'or:
Le Symbole du Beau consacré par l'insulte! —

Rendons grâce aux pointeurs du stupide canon,
Puisque de leur adresse allemande il résulte
Une honte pour eux; pour nous, un Parthénon!

EDMOND ROSTAND, de l'Académie française.

LA GUERRE

12 *nov.* — Les Allemands ont réussi à s'emparer de Dixmude, en Belgique. Visiblement l'ennemi cherche de nouveau à se rendre à Dunkerque. Cependant les Français, les Anglais et les Belges occupent des positions très fortes entre Dunkerque et Dixmude; et, par conséquent, il reste pour les Teutons toute la noix à casser.

* * *

Le bulletin français, toujours si réservé, montre que les alliés maintiennent toujours leurs positions.

* * *

Du côté de la Russie le sort des armes est favorable aux Russes, qui s'avancent à la fois en Autriche, en Allemagne et en Turquie.

On dit que la division existe entre les généraux autrichiens et les généraux allemands.

* * *

Ce soir, les Allemands auraient perdu trois bateaux dans l'océan Pacifique; il n'y a pas confirmation de cette rumeur. Le bateau Goben, si traitreusement pris en protection par la Turquie au début des hostilités aurait subi de grands dommages dans un combat avec la flotte russe.

* * *

13 *nov.* — Le bulletin français de ce matin est encourageant: la prise de Dixmude par les allemands n'aura pas une importance considérable. Dixmude est à l'est de l'Yser où les alliés tiennent des positions formidables. Les Allemands font des efforts considérables depuis deux jours pour forcer un passage, mais jusqu'ici le général Joffre se dit maitre de la situation.

* * *

Du côté russe on prétend que la principale armée autrichienne aurait été cernée en Galicie.

Les Russes occupent Johansburg.

* * *

En Afrique-sud le général Botha, [illegible] ministre de la Colonie du Cap et ancien général-en-chef des forces boers contre les Anglais, est en train d'écraser la rébellion de De Wet et Maritz.

* * *

Les Turcs ont été repoussés dans le Caucase par les Russes.

* * *

14 *nov.* — [illegible]

Le bulletin français se résume comme suit: "Nous avons tenu bon partout, et à certains endroits nous avons fait de légers progrès".

* * *

Une rumeur dit ce matin que les alliés seraient rentrés à Ostende.

* * *

Sur le théâtre Est, les Russes et les Allemands prétendent également à des succès. Vienne admet cependant des défaites: "L'ennemi est entré dans Tarnow, Jaslo et Krasno" dit le bulletin autrichien. On paraît à la veille d'une grande bataille, peut-être d'une bataille décisive, entre les Russes d'un côté et l'armée austro-allemande de l'autre.

* * *

Il n'y a rien de particulier à rapporter sur mer.

* * *

16 *nov.* — Les Allemands ont été repoussés de l'autre côté du canal de l'Yser. Les armées alliées se sont même avancées à plusieurs endroits de la ligne. L'invasion allemande est repoussée petit à petit. Le front des alliés est comme un mur de feu.

* * *

Du côté de la Russie la campagne avance lentement aussi. Les Allemands, postés dans leurs défilés, résistent de leur mieux, mais il paraît bien déjà que le nombre des Russes va l'emporter.

* * *

On connaît peu de chose de la campagne russo-turque.

* * *

Le parlement italien vient de voter quatre-vingt millions de piastres pour fins militaires. Qu'est-ce que cela veut dire?

* * *

17 *nov.* — Bulletin français: "La situation est sans modifications."

Des nouvelles non-officielles indiquent que les efforts des Allemands pour arriver jusqu'à la mer sont vains.

* * *

Le parlement anglais vote des sommes immenses pour la guerre; il mettra sur pied un nouveau million d'hommes.

* * *

Pas de nouvelles précises du front russe.

* * *

18 *nov.* — Les Allemands renouvellent sans succès leurs attaques à l'est et au nord d'Ypres.

L'Autriche songerait à demander la paix, indépendamment de l'Allemagne. (Non officiel)

Les Allemands retraitent en Prusse, mais défendent avec opiniâtreté certains défilés.

NOUVEAU JOURNAL

[illegible] "The Manitoban." [illegible]

FEUILLETON DU *MANITOBA*

UNE DE PERDUE DEUX DE TROUVEES

PAR

GEORGE DE BOUCHERVILLE

No. 58

(*Suite*)

—Vous m'avez reconnu, vous saviez que c'était vous que je cherchais, et vous avez passé sans daigner me donner un signe de reconnaissance! Vous êtes bien cruelle!

—Non, non; je n'étais pas cruelle: si vous saviez ce que je souffrais d'être obligée de vous traiter ainsi. Mais le devoir m'y forçait.

—Le devoir?

—Oui! et la prudence.

—Devoir, prudence! Avez-vous peur de moi?

—Je vous ai donné la plus grande preuve possible que je n'avais pas peur de vous personnellement, et que j'avais confiance en votre honneur. Ce n'était pas cette crainte que j'avais.

—Mais quelle crainte donc?

—Ecoutez-moi. Je vais vous faire quelques questions; répondez si vous le jugez convenable. Vous êtes étranger à Montréal?

—Oui.

—Avez-vous formé quelque opinion politique, sur les évènements qui se passent en Canada? Comment considérez-vous les rebelles?

—Je les plains parcequ'ils ont été trompés; je crois qu'ils ont raison de demander le redressement de leurs griefs; qu'ils n'auraient pas dû prendre les armes, quoiqu'ils l'aient fait plutôt dans un but de défense que d'agression.

—Vous savez qu'on a offert des récompenses pour l'appréhension des chefs?

—Je le sais.

—Aideriez-vous à leur arrestation?

—Non.

—Savez-vous que trois de ceux pour l'arrestation desquels on offre des sommes d'argent, sont actuellement cachés dans la ville? Si vous connaissiez le lieu de leur retraite les découvririez-vous?

—On dit que deux des chefs qui étaient à St-Charles, et un autre de St-Eustache, sont cachés dans la ville. Je ne connais point l'endroit où ils se cachent; mais si je le connaissais, je n'en parlerais pas.

—S'ils avaient besoin de votre aide pour sortir de la ville, le leur donneriez-vous?

—Non; car quoique je les plaigne, je ne voudrais pas me compromettre personnellement sans motif suffisant.

—Vous m'avez répondu franchement, je n'ai aucune raison d'en douter; et votre généreuse conduite vis-à-vis de moi jeudi dernier, m'autorise à vous confier un secret que je ne pouvais vous dire l'autre soir, mais que les circonstances me permettent, me forcent même de vous révéler en ce moment. Je dois aussi vous ôter de l'idée ce mauvais soupçon que vous avez manifesté il n'y a qu'un instant. L'un de ces chefs, qui sont ici cachés, est mon frère. C'est lui que je vais voir, pour lui porter des provisions et l'avertir de ce qui se passe dans la ville. Voilà mes rendez-vous! En êtes-vous jaloux?

— Noble et généreuse sœur, je vous admire autant que je vous aime ; pourquoi ne m'avez-vous pas dit cela plus tôt? j'aurais peut-être pu vous être utile ?

— Ce secret n'était pas le mien seul, hier.

— Et aujourd'hui.

— Aujourd'hui je puis vous le dire, parceque l'on m'y a autorisé; je sais qui vous êtes, vous êtes M. de St-Luc, ne soyez pas surpris, si je vous nomme; je vous connais mieux que vous ne pensez, mais ce n'est point ici le lieu d'en parler. Il suffit de vous dire que jeudi soir, après que vous m'eûtes sauvée des mains des bandits, je racontais à mon frère et à son compagnon ce qui m'était arrivé, le danger que j'avais couru, votre généreux secours; je lui fis la description de votre personne, ainsi que de ce gros nègre qui accourut au premier coup de sifflet. "Je le connais, me dit mon frère, c'est M. de St-Luc; tu peux avoir toute confiance en lui et tout lui dire." "Non, reprit son compagnon, il vaut mieux ne pas le faire pour le moment; si quelque circonstance rend plus tard cette confidence nécessaire, elle pourra la faire." Voilà comment j'appris votre nom. Depuis, j'ai aussi entendu parler de vous par une autre personne que je ne vous nommerai pas, car c'est une belle jeune fille qui vous porte beaucoup d'intérêt. Eh bien! M. de St-Luc, la circonstance qui m'autorise à vous confier mon secret et la retraite de mon frère est arrivée.

— Quelle circonstance? Qu'est-il donc arrivé?

— On a découvert le lieu où il est caché. Je viens de l'apprendre et je cours l'en avertir. Dans quelques instants il sera peut-être trop tard!

— Vous m'avez donné une marque de confiance ; je ne connais pas le nom de votre frère ; sans doute vous me le cachez pour que je ne sache pas le vôtre ; n'importe. Vous ne croyez pas à mon amour? Eh bien! ordonnez ce que vous voudrez, je vous jure que je ferai ce qui sera humainement possible.

— Mais vous allez vous compromettre ; et vous venez de me dire que vous ne voudriez pas vous compromettre pour des rebelles!

— Ce ne sera pas pour eux, mais pour vous; ce ne sera pas pour un rebelle, mais pour un frère. Je n'hésite pas.

— Je vais vous mettre à l'épreuve. Nous voici rendus au clos de bois; je vais aller seule trouver mon frère. Restez ici, je crains que l'on ne vienne à chaque instant nous surprendre; si je vous appelle, venez à moi.

— Mais où pourrai-je vous trouver dans ce labyrinthe de piles de planches? Ne vaudrait-il pas mieux que j'allasse avec vous?

— Vous avez raison, venez.

Pendant qu'elle le conduit, regardant à droite et à gauche, écoutant le moindre bruit, montons un instant dans l'espèce de grenier, qui se trouve dans la brasserie de M. Daubreville.

Il fait noir; il n'y a pas de lumière. Un paillasse est dans un des coins du grenier; deux robes de buffles, jetées sur la paillasse, servent de couverture à deux hommes qui sont couchés et dorment. Deux paires de pistolets chargés, sont sur un baril, à portée de leurs mains; deux poignards, espèce de bowie-knives affilés et tranchants, sont sous l'oreiller de plume, sur laquelle reposent leurs têtes. Ils se sont couchés tout habillés, comme ils l'ont fait depuis huit jours qu'ils sont dans ce méchant réduit. Ils ont leurs casques sur la tête; il fait froid, plus froid que dehors; car l'atmosphère renfermée n'a point été réchauffée par les rayons du soleil. Ils dorment tous deux le jour, parceque la nuit ils sont obligés de veiller pour attendre les nouvelles qu'on peut leur communiquer et se tenir prêts à toute éventualité, ainsi que pour recevoir les provisions qu'on doit leur apporter.

Bientôt l'un d'eux se réveille. Il écoute un instant puis il pousse son compagnon:

— Entends-tu?

— Quoi?

— Ecoute.

— Ce n'est rien; ce sont les rats qui rongent le papier dans lequel j'ai laissé le fromage.

— Levons-nous.

— Pourquoi? je n'attends pas Henriette avant neuf heures; tu sais qu'elle doit s'informer, avant de venir, si Chénier a tout arrangé pour demain.

— Dis donc cette nuit; car si les hommes sont prêts, il faut partir cette nuit pour être rendus avant le jour à la Côte des Neiges.

— Tu as raison, c'est demain lundi; c'est le jour où l'artillerie va exercer les chevaux en faisant le tour de la montagne. Te rappelles-tu combien il y a de canons?

(*A suivre*)

Chronique de la Province

LE PAS, Man.

1er *Nov.* — Dimanche, 20 enfants faisaient leurs première communion; dans l'après-midi Monseigneur Charlebois administrait le sacrement de Confirmation à 36 confirmants.

5 *Nov.* — Les officiers de la Police montée ont arrêté un allemand du nom de Hoffman. Il y avait déjà quelques temps que la police avait les yeux sur lui et lors de son arrestation des papiers furent trouvés sur lui démontrant qu'il était en communication suivie avec un des Consuls Allemands aux Etats-Unis. Il déclara que cela lui importait peu ce que l'on était pour faire de lui, et que si on le fusillait comme espion cela lui était indifférent. Cet allemand est un jeune homme d'environ 25 ans. Il est détenu en prison ici en attendant les ordres supérieurs.

13 *Nov.* — L'hiver est arrivé pour de bon cette fois; le thermomètre enregistrait quelques degrés en dessous de zéro ce matin.

La semaine dernière aucun train ne fonctionnait sur la ligne du chemin de fer de la Baie d'Hudson. L'Hudson Bay Construction Co. ayant voulu réduire les salaires des ingénieurs, chauffeurs, serre-freins, etc., ceux-ci se mirent en grève immédiatement. La difficulté est maintenant réglée et les employés reprenaient leur ouvrage lundi le 8 courant. La question devenait excessivement grave car avec l'arrêt complet des trains il y avait pas moins de 300 à 400 hommes dénués de toutes provisions de bouche à environ 200 milles d'ici, sur la ligne et à 75 miles du camp d'approvisionnement le plus rapproché d'eux; ce qu'ils devaient faire à pied sans quoi que ce soit pour se nourrir.

Mercredi soir, après une gaie journée en honneur d'une noce, une bande de Russes s'était assemblée dans une maison de pension galicienne. Comme ces russes et galiciens avaient travaillé ensemble et en camarades, sur la ligne en construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson, l'été dernier, il n'y avait rien d'étrange à ce qu'ils se rassemblassent de nouveau pour passer les veillées une fois arrivés en ville, pour passer l'hiver. Après avoir jouer aux cartes pendant un moment, sur les neufs heures du soir une querelle commença sur un jeu de carte, cette querelle se changea vite en une véritable bagarre, les tables, les chaises, les vitres furent vite brisées; nos galiciens voyant cela jugèrent qu'il était temps que nos russes décampent, aussi eurent-ils recours aux armes à feu; ce que voyant, les russes qui n'avaient pas d'armes à feu crurent qu'il était prudent de s'en aller, aussi commencèrent-ils à se sauver, pas assez vite cependant car une quinzaine d'entre eux furent blessés, dont cinq assez grièvement. Comme les fusils dont les galiciens se servaient étaient des fusils à plomb, les blessures ne sont pas graves, la plupart des blessés ayant reçu la charge de plomb dans la partie foncière de leurs individus; l'un d'eux ne portait pas moins de 122 marques de grains de plomb. L'excitation était à son comble et il fallut tous les efforts de sept policiers réunis pour arrêter la bataille qui s'envenimait de plus en plus.

M. J. B. Bacon louait, dernièrement, sa salle de billards à MM. Rusk et Moors. M. et Mme Bacon doivent partirent sous peu pour la Californie où ils iront passer le reste de l'hiver.

Menus Propos de Guerre

— Eh ben, mon vieux, tu en as une tenue!

— Ma culotte était complètement déchirée... j'ai prié un Ecossais de me prêter un de ses pantalons!

* * *

— Quinze jours qu'on n'avait pas eu de shampoing... t'as pas d'eau de Cologne...

— De Cologne?.. on dit de l'"eau de Pologne" à présent...

* * *

— Non, mais regarde ma capote... trouée comme un drapeau...

— C'est ça que nos aïeux appelaient : "la guerre en dentelles".

* * *

— J'en avais tué onze... quand un sapré schrapnell m'a empêché de compléter la douzaine.

* * *

A l'Ambulance:

(Un blessé). — Ce que je vous reproche, madame, c'est de trop bien nous soigner... vous finiriez par diminuer notre ardeur à repartir.



Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter en personne à l'agence où à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais pas aux sous-agences, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres sous certaines conditions; une maison habitable doit être construite sur le homestead à moins que la condition de résidence ne soit accomplie dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura droit de préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead et 50 acres de culture en plus. La patente pour la préemption peut être obtenue en même temps que celle de homestead sous certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300.

La quantité d'acres a cultiver peut être réduite en cas de terrains rocailleux, trop durs ou en broussailles. On pourra sous certaines conditions remplacer la culture par l'élevage des animaux.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.





Convention des Municipalités

La convention des municipalités du Manitoba aura lieu à Saint-Boniface, les 24, 25 et 26 novembre. Les séances se tiendront dans la grande salle de l'école Provencher.

La Convention des Instituteurs

La convention des Instituteurs bilingues français-anglais du Manitoba a été suivie cette année par plus de 175 instituteurs et institutrices venus de toutes les parties du Manitoba. Les Révérendes Sœurs de Jésus-Marie avaient bien voulu mettre à la disposition de l'association leur magnifique salle des fêtes de l'Académie St-Joseph, rue Cathédrale. Pendant deux jours consécutifs, les 12 et 13 nov., l'assistance a pu savourer de nombreuses conférences, toutes des plus littéraires et des plus scientifiques. Les séances du soir ont réuni comme de coutume l'élite de la population de St-Boniface, toujours heureuse d'aller entendre et applaudir de très intéressants et très instructifs discours. L'orchestre de l'Ecole Provencher et les demoiselles de l'Ecole Normale avaient bien voulu se charger de la partie musicale des soirées. Les chaleureux applaudissements de l'assemblée leur ont montré combien apprécié était leur dévouement.

Sa Grandeur Monseigneur Béliveau, évêque auxiliaire, curé de St-Boniface, a daigné rehausser de sa présence la séance de clôture et répondre à l'adresse qui lui fut lue au nom de l'association; sa parole fut comme toujours des plus éloquentes et ses conseils des plus paternels et des plus pratiques.

POUR LES PAUVRES

Les personnes charitables qui auraient en disponibilité: vêtements, linges, bas, chaussures, couvertes, et autres articles qui pourraient servir aux familles nécessiteuses, voudront bien envoyer ces articles au département de la Police, à l'Hôtel-de-Ville, aux soins du chef Marcil.

Note du *Manitoba*: Les lignes qui précèdent nous sont transmises; nous voulons cependant y ajouter un mot pour remercier au nom des familles pauvres les employés de l'Hôtel-de-Ville, qui versent actuellement, à même leurs salaires, la somme de $300 par mois au fonds des pauvres. Le chef Marcil a bien voulu se charger de la surintendance de la distribution. Une partie de la Force coopèrera à cette œuvre. La police est généralement habituée à de plus rudes besognes; à Saint-Boniface elle veut prendre soin des pauvres. C'est un acte superbe.

Société de Secours au profit des Victimes de la Guerre en Belgique

Une succursale de la nouvelle société de secours aux familles de Belgique a été fondée à Saint-Boniface, le 30 octobre dernier. Son nom est : Société de secours au profit des victimes de la guerre en Belgique, branche de St-Boniface. Son siège est le Club Belge de St-Boniface, généreusement mis à la disposition du comité pour ses réunions et l'enmagasinage des dons en nature qui seront envoyés au secrétaire, en attendant leur transfert au Consulat de Belgique, qui se chargera de les faire parvenir à destination.

La commission est composée comme suit : Président d'honneur, M. A. J. H. Dubuc, consul de Belgique à Winnipeg.

Président : M. Nicolas Pirotton, chef de la Fanfare de Saint-Boniface ; vice président, M. Auguste Van Raes.

Secrétaire-trésorier, M. Jules Grymonpré, notaire, 283 avenue Provencher, St-Boniface.

Membres du bureau : MM. Pierre Bossuyt, président du Club Belge, Charles Menu, Emile Elias, Louis De Nobele, Octave Rodts.

Le secrétaire, M. J. Grymonpré, recevra avec reconnaissance, au nom du comité, tous les dons que l'on voudra bien envoyer à son domicile et répondra avec plaisir à toutes demandes de renseignements, soit par lettre, soit par téléphone. Dans ce dernier cas, prière de téléphoner entre 1 et 3 heures P. M., Main 1886.

Nul n'ignore que la Belgique, jadis si prospère et si riche, ce qu'elle redeviendra dans l'avenir, est actuellement plongée dans la misère la plus noire. Non seulement ses villes sont détruites, ses monuments brûlés, ses ressources anéanties, mais les habitants eux-mêmes, même les millionnaires de jadis, sont à l'heure actuelle dans le dénûment le plus complet. Plus de gîte où se mettre à l'abri, plus de nourriture pour se soutenir, plus de vêtements à se mettre sur le dos. Les hommes valides sont sous les drapeaux; les femmes, les enfants, les vieillards, les orphelins, mutilés pour la plupart par les barbares envahisseurs, en sont réduits à escompter pour vivre les secours des autres nations. La France, l'Angleterre, bien qu'étant elles-mêmes en guerre contribuent dans la mesure du possible. La Hollande et d'autres puissances neutres se montrent généreusement hospitalières, mais, c'est surtout sur leurs frères Français, Belges, Canadien-français et métisses d'outre Océan, du Canada qu'ils comptent. Montrons que nous ne les oublions pas, que nous compatissons à leurs douleurs. Riches, envoyons leur une bonne partie de notre superflu, d'une aisance moyenne, faisons quelques petits sacrifices, privons nous de quelques douceurs inutiles, pauvres ou plutôt artisans qui devons compter sur notre revenu journalier pour vivre, considérons que nous sommes encore des richads comparés à nos frères de Belgique, dans la mesure du possible, offrons leur une petite part de notre nécessaire, les cinq cents de l'ouvrier seront aussi bien venus et auront autant de mérite que les piastres de ceux que la fortune a comblé de ses dons.

Donnons beaucoup si nous le pouvons, donnons peu, s'il le faut, mais donnons tous. Tous les dons seront acceptés avec la même gratitude, dons d'argent et dons en nature, les dons en argent seront convertis en dons en nature autant que possible au Manitoba même, afin de favoriser le commerce local. Pour les dons en nature, on aimerait à recevoir autant que possible des objets bien propres et de première nécessité, tels que bottines, bas, chaussettes, vêtements de dessous, couverture de laine, draps, pardessus, etc. etc.

Pour la société de secours au profit des victimes de la guerre en Belgique.

Le secrétaire-trésorier,
Jules Grymonpré,
283 ave. Provencher, St.Boniface.

LETTRE A UNE AMIE

(Deuxième lettre)

Ma chère amie,

Vous avez déjà fait la revue de vos armoires et de vos commodes et vous en avez retiré bon nombre de chauds lainages qui ne servaient plus et que vous avez plaisir à donner pour l'œuvre chère de l'Aide à la France. Vous avez fait cela avec un joli enthousiasme, fière de la joie que vous alliez donner à des femmes au cœur délicat et meurtri qui sauront apprécier, là-bas, votre geste de pitié généreuse. Peut-être cependant, avez-vous hésité, prise d'une appréhension de bonne ménagère, devant un bas un peu percé, une camisole trop élimée, un châle quelque peu "mur". C'est ce gentil scrupule que je veux, dans cette seconde lettre, tenter de rassurer.

Si réellement un bas est trop troué pour que vous puissiez le ravauder, voici un moyen très simple de l'utiliser quand même. Vous couperez dans du papier un patron de bas d'enfant, vous placerez le patron sur votre bas en sens contraire de celui-ci, c'est-à-dire que vous mettez le pied du patron sur la jambe du bas, vous taillez, cousez, et, avec un autre morceau pour former le bout du pied, que vous prenez dans le bas de la "jambe", et que vous cousez à petits points pour qu'il ne fasse pas de bourrelet dans la chaussure, vous avez un bas assez propre et fort solide. De même, dans une camisole de laine, vous pourrez en retailler une plus petite, et comme ces vêtements s'usent toujours aux entournures, votre petite camisole se trouve prise dans le meilleur du tricot. Vous surjetez soigneusement les coutures, le tour du cou et les manches, pour que les mailles ne se défassent pas, et voilà!

Vous faites ces petits travaux chez vous, réservant pour les soirées ou les après-midis de couture en commun avec vos amies les ouvrages de tricot ou de couture d'objets neufs.

Encore une fois, ma chère amie, il ne s'agit pas de faire une importante dépense, ce n'est pas assurément ce que l'on demande de vous; il ne s'agit simplement que de mettre votre ingéniosité féminine en œuvre et de suivre la dictée de votre cœur qui vous porte vers l'infortune sans nom de nos sœurs françaises dans un besoin de la soulager.

Il ne s'agit pas non plus d'accomplir une bonne action au détriment d'autres devoirs de charité. Si vous avez des "œuvres", ma chère amie, je sais que vous ne les négligerez pas parce que vous donnerez quelques heures de votre temps pour le soulagement d'une misère nouvelle. Vous prendrez ces quelques heures sur celles, en cette saison plus nombreuses qu'en autre temps, de vos loisirs, de vos plaisirs même. Vous sacrifierez une partie de cartes, un peu de pianotage, un peu de bavardage, un peu de flânerie, et, de tous ces petits moments vous composerez l'heure laborieuse et féconde qui fera bénir votre nom dans un foyer français.

Adieu donc, ma chère petite amie! Avant de vous quitter toutefois, je veux vous répéter, au cas où vous en auriez oublié quelques-unes, les conditions dans lesquelles doivent se faire vos envois au Comité France-Amérique, section féminine de l'Aide à la France. Les voici succintement: emballer soigneusement chaque paquet, joindre à chaque objet une carte portant votre nom avec la mention de la catégorie de personne à qui vous voudrez que votre don profite (il sera strictement tenu compte de ces intentions lors de la distribution en France), envoyer ces paquets par la poste, franc de port, à "L'Aide à la France, Section féminine, 71a rue St-Jacques, Montréal", ou, si l'envoi ne pouvait se faire par la poste, l'envoyer en port dû par express. Dans ce dernier cas, s'entendre avec les autres personnes de votre localité qui ont également quelque chose à envoyer, pour épargner au comité des frais inutiles.

Dans tous les cas, si l'on est embarrassée par quelque détail, on peut toujours demander tous les renseignements désirés au siège de l'œuvre "Comité France-Amérique (Section féminine), Chambre 34, Immeuble Duluth, rue Notre-Dame, Montréal".

CATHERINE.

P. S. — N'oublions pas que la situation est pressante, l'hiver est déjà dûr en certaine partie de la France. Il faut donc faire diligence pour que nos dons arrivent à temps. Qui donne vite donne deux fois.

C.

SOUS LE FEU !

Un citoyen français de Saint-Boniface, sous-officier d'artillerie dans l'armée française, écrit à un ami de cette ville:

Mon cher ami,

Tout d'abord excuse le papier et l'absence de timbre, mais à la guerre comme à la guerre, et il faut déjà s'estimer heureux d'écrire à l'encre.

Nous sommes donc au repos depuis quelques jours et je t'assure que ce n'est pas du luxe. Aussi bien hommes que chevaux, tout est réduit au strict minimum comme trouve d'absolument méconnaissable. Les traits tirés et une barbe de trois mois. Heureusement que l'on ne se voit pas soi-même.

Nous avons donc fait pas mal de chemin, aussi bien en arrière comme en avant, et si l'on ne nous avait laissé un peu nous refaire nous serions maintenant de l'autre côté (bord).

Eh bien, tu sais, cela n'a rien de folichon la guerre; sous aucun rapport. Heureusement que la blague française reprend toujours le dessus car il y a des moments....

Enfin ce n'est qu'un temps à passer. Mais c'est égal ce que cela dégringole: "pots de fleurs", "pious", hommes, chevaux. C'est épouvantable!

Celui qui se tirera de là sain et sauf pourra dire qu'il a vu quelque chose.

La fatigue est autant physique que morale, je veux dire cérébrale. Le maximum que nous eussions tiré est 2,400 coups pour la batterie et ce en 28 heures... Quel carnage!!!

Figure-toi une batterie en position surplombant une route sur laquelle l'infanterie adverse veut absolument passer, et ce, sans soutient.

Les deux autres batteries du groupe réduites au silence et nous invisibles, défilés de tout.

Nous fûmes du reste cités à l'ordre du jour des armées.

Si tu avais vu les bras, les jambes, les corps voltiger à plus de vingt mètres. C'était affreux, mais quel plaisir...

Nous faillîmes du reste y rester et pendant une heure nous avons payé cher ces moments de spectacle.

J'ai déjà eu plusieurs chevaux tués sous moi. L'un a perdu les trois quarts de la tête par un "pot de fleurs" (c. a. d. 220 millimètres). Je me suis du reste retrouvé dans la boue sans avoir rien vu. Un autre n'avait plus que trois pattes, et celui que j'ai actuellement a eu le cou traversé par une balle sans que je m'en aperçusse. Ce ne fut qu'en descendant que je le vis tout ensanglanté.

Quant à être couvert de terre et lapidé cela m'est arrivé plusieurs fois, surtout maintenant que je suis agent de liason, ma pièce ne pouvant plus tirer.

Mais quels sauvages que ces "boches". Tous les pays que nous traversons sont en ruines. Tout brûlé. Dans les quelques maisons encore existantes, il ne reste rien. Tout saccagé. Les champs sont jonchés de bouteilles vides.

Quelle ripaille ils ont dû faire!

Quant à nous, *tout fonctionne admirablement. Nous n'avons jamais été à court de quoi que ce soit: munitions ou nourriture.*

Il se fait par ici un *carnage affreux* et je t'assure que nous autres artilleurs y contribuons pour une bonne part.

Quoiqu'il fasse moins froid qu'au Canada il ne fait guère chaud ici et je t'assure que cela n'a rien de réjouissant de coucher dans la boue ou au fond d'un trou qu'un obus peut venir combler d'un moment à l'autre. Heureusement qu'il est des spectacles qui nous payent largement de nos peines.

L'autre jour nous avons surpris deux bataillons d'infanterie "boche" en colonne serrée (2,000 hommes). En deux minutes il ne restait plus rien.

C'est affreux de voir ces têtes, ces bras, jambes, voltiger en l'air et retomber. On nous a du reste surnommé les "bouchers noirs" et vraiment le terme n'est pas trop fort.

Quoique celà de notre côté on dégringole dûr aussi.

Ils étaient prêts les *cochons*......

Le froid doit faire son apparition là-bas. Ici cela n'a rien de drôle, humide et brumeux.

Enfin pour le moment nous sommes à couvert. Une grange. Quelle aubaine!...

Ah, les bandits! Jamais ils paieront assez cher ce qu'ils ont fait chez nous. Quels sauvages!

Par exemple *lorsque nous irons chez eux*, je crois qu'il sera impossible de retenir les hommes qui ont tous un frère, un parent, un ami à venger; quelquefois tué dans quelles conditions!

Tout leur est bon. Ce ne sont plus des ruses mais des tours d'apaches, de gens sans loyauté, sans honneur. Du reste l'histoire les jugera.

Reçois mon cher Ami...

Pierre Fontaine.

P. S. — J'ai déjà quelques casques à pointe. Excuse encore une fois l'absence de timbre; mais ici un timbre est aussi rare qu'un lit avec des draps, c'est-à-dire introuvable.

SCIENCE ET PRIERE

Parmi les religieuses de la campagne qui ont honoré de leur présence le Congrès des Instituteurs, ou sont venues en ville à son occasion, se trouvaient les Révérendes Mères Aldégonde et M.-Ange, supérieures l'une de St-Léon, l'autre de St-Claude. Elles étaient accompagnées des Sœurs M.-Aloyse et M.-Mechtilde, de St-Léon, M.-Hélène, de St-Alphonse, Emérentienne, de N.-D. de Lourdes, et M.-Alphonse, de St-Claude.

Toutes ces religieuses appartiennent à l'Institut Canadien des Chanoinesses régulières des Cinq Plaies du Sauveur, bonnes sœurs qui récitent chaque jour tout le bréviaire, absolument comme nos prêtres, et, à l'instar des religieuses et des ecclésiastiques des premiers temps de l'Eglise, se lèvent même la nuit pour matines et laudes, ce qui ne les empêche nullement de se livrer avec succès à l'éducation de la jeunesse.

Communiqué.

Chez Nous et autour de Nous

Le Club Belge de St-Boniface a décidé dimanche dernier en assemblée générale de remettre une somme de $500 à la société de secours au profit des victimes de la guerre en Belgique, branche de St-Boniface.

MM. Moscovites frères ont fait savoir à la même société qu'ils lui enverraient cent paires de bas.

Un autre donateur a remis un chèque de cinquante piastres. Bon commencement.

Nous apprenons qu'une des filles de M. Hacault, de Bruxelles, est entrée en octobre dernier au postulat des Sœurs Blanches (Mission d'Afrique), à Lévis. Un de ses fils, Gaston, après de brillantes études au collège de Saint-Boniface, est depuis un an au noviciat de la Compagnie de Jésus, au Sault-au-Récollet.

Nous avons le plaisir d'enregistrer la naissance d'une fille chez le Docteur Lachance, maire de St-Boniface, baptisée dimanche le 8 novembre en la cathédrale de St-Boniface, sous le nom de Marguerite-Marie. La marraine était Mme H. de Moissac et le parrain M. J. B. Poitras. *Soleil de l'Ouest.*

Les militaires qui s'exercent en ce moment à Winnipeg font la manœuvre dans des champs de neige; et ils n'ont pas l'air de s'en plus mal porter. Ils sont naturellement habillés à la perfection contre toutes les intempéries.

Vendredi 27 novembre, à 7.30 P. M., il y aura, au Couvent de St-Norbert, une séance dramatique et musicale, donnée par les élèves de l'institution, à l'occasion de la Ste-Cécile et de la Ste-Catherine. Les billets d'admission, dont le prix est de 50 sous, sont en vente au Couvent même. Avis aux intéressés qui seront heureux d'apprendre aussi qu'un char urbain allant directement à St-Norbert quitte "Elm Park" tous les soirs à 6 h. Les visiteurs pourront compter sur le même mode de transport pour le retour; des tramways quittant St-Norbert à 10 et à 11.30 heures P. M.

La Fanfare La Vérendrye donnera sa deuxième partie de cartes, demain soir à l'Ecole Provencher. Le comité d'organisation a décidé de donner deux prix aux personnes qui gagneront le plus de parties pendant la saison.

Une des barrières du couvent des Sœurs des Saints noms de Jésus et de Marie fut enlevée la veille de la fête de la Toussaint. Il y avait lieu d'espérer que ceux qui s'étaient donné le plaisir de l'enlever, s'accorderaient la satisfaction bien légitime de la remettre en place; mais il n'en fut rien. Sommes-nous en présence d'un acte de malhonnêteté? ou quelques uns de nos jeunes crurent-ils faire coup d'esprit en singeant les traditions des temps de vagabondage? Toute indication qui aiderait à retrouver la barrière en question, sera reçue avec reconnaissance par les personnes intéressées.

Assemblée au Club de raquettes "Le Voyageur" dimanche le 22 novembre à l'Hôtel de Ville à 1 heure p. m."

Hier a eu lieu à Ashern, les funérailles de Claire Whiteway, âgée de quatre ans, fille de M. et Mme Whiteway, décédée dimanche dernier. La jeune fille est morte d'un accident bien triste: elle avait voulu jouer avec des allumettes et le feu a pris à ses vêtements. Nous offrons nos sympathies à la famille éprouvée.

L'Hôtel Olympia, à Winnipeg, qui remplace le café Olympia, s'ouvrira le 18. C'est l'ancien gérant du Château Laurier, à Ottawa qui en prend charge.

Madame C. V. Nobbs, 467 rue Marion, à Norwood, est morte vendredi après-midi des suites d'une explosion d'huile de charbon. Son bébé est aussi sérieusement blessé. Mme Nobbs a voulu allumer son poêle en mettant de l'huile sur le bois; de là le malheur. Les accidents de ce genre sont encore assez fréquents, bien que l'imprudence de se servir d'huile pour allumer les poêles ait souvent été signalée et condamnée.

Le 4ème banquet annuel de la Fanfare de la Cité de Saint-Boniface, aura lieu lundi soir, le 23 novembre, à l'hôtel Québec.

Nous faisons remarquer à nos lecteurs que les recettes de ce banquet vont aux victimes belges de la guerre. Il est donc particulièrement opportun d'assister à cette réunion, qui aura cette année, on le conçoit, un caractère de solennité particulière.

Il est tombé de la neige à peu près sur toute la province; une neige pas très abondante, mais qui a purifié l'atmosphère et nous a donné une réelle idée de l'hiver. Le froid est aussi arrivé.

L'Honorable Arthur Meighen, solliciteur-général du Canada, est actuellement à Portage-la-Prairie, où il plaide aux assises, pour le compte de son bureau légal. M. Meigheu veut évidemment, malgré ses devoirs publics, conserver l'habitude des cours. Il est avocat de talent.

Le télégraphe du Grand Tronc Pacique fonctionne depuis jeudi, à toutes les fins du commerce, entre Winnipeg et Prince Rupert, le terminus ouest du Grand Tronc Pacifique. Les maires des deux villes ont échangé des télégrammes de félicitations.

Harry Mason et Grace Beggs ont comparu mercredi dernier devant M. le magistrat de police Turenne, sous l'accusation d'avoir commis le meurtre de John J. McColm. Ils ont été renvoyés aux assises. M. W. H. Hastings agissait pour la Couronne. Les accusés n'avaient pas d'avocat à l'enquête.

Ce drame horrible du meurtre du nommé McColm, dans lequel sont impliqués plusieurs personnes du demi-monde a été l'occasion de plusieurs commentaires. Nous aimons à remarquer ici que le Chef de Police Marcil, qui sacrifie toujours la publicité au devoir personnel, a prouvé une fois de plus dans ce cas, les qualités maîtresses d'un détective consommé.

Nous n'avons aucun détail à donner car notre presse quotidienne ne s'est peut-être trop étendue sur les particularités de cette affaire abominable. Elle n'omettait qu'un fait, c'était de donner le crédit qui revenait pour la plus large part. au Chef Marcil d'avoir rapidement fourni les moyens de mettre les coupables entre les mains de la justice. (*Le Norwood Press*, colonne française.)

On annonce, pour le 25 du courant, le mariage de M. J. E. Trottier, gérant de la banque "Northern Crown", de cette ville, avec Mme Duval, aussi de Saint-Boniface. Le mariage aura lieu à Duluth, où demeurent les parents de la future épouse.

PETITES ANNONCES

Chambres à Louer, Maisons à Louer, Maisons à vendre, Terrains à vendre ou a acheter, Servantes demandées, Elèves demandés, Emploi demandé, Pension de table, Chambre et pension, Pension d'enfants, Pension d'été, Trouvé, Perdu.

25 cts le pouce par insertion.

A Louer. — Lot No 29, sur la Seigneurie, municipalité de Springfield, 40 acres, à quatre miles de l'Hôtel-de-Ville de Saint-Boniface, tout clôturé, une maison, une étable, un bon puits, tout en culture, prêt à ensemencer au printemps, à louer à bon marché. S'adresser à J. B. Lauzon, 339 William Ave., Winnipeg.

Bonne maison moderne, avec bonne étable, à vendre, sur la rue Notre-Dame, Saint-Boniface. Terrain, 30 pieds sur 110. Prix $4,000, dont $1,000 comptant, $2,000 en assumant une hypothèque et $1,000 à termes faciles, qui devront être réglés avec le vende S'adresser à Noël Bernier, 401 Somerset Block, Winnipeg.

M. Emile Keroack, annonce au public qu'il a fait l'acquisition d'une magnifique auto pour les promeneurs et il sollicite le patronage du public. Prix raisonnable. Bureau ouvert jour et nuit, 53 Avenue Provencher, St. Boniface. Phone Main 1753.

A Louer.—Maison de 7 appartements sur la rue Youville, $16.00 par mois. S'adresser à la Cie. Guilbault, Limitée, rue DesMeurons, St-Boniface. Téléphone Main 7442. 49

Loyer gratis.—Une maison rue DesMeurons, pour 2 familles de réservistes. Se renseigner: Gevaert & Deniset, No. 88 avenue Provencher. 44 j.n.o.

A Louer. — Maison semi-moderne, no 42 rue Notre-Dame $15. Maison moderne, no 255 rue Provencher, $15 par mois. S'adresser à "The Trustee Company of Winnipeg Limited", 300 Bloc Nanton. Tel. Main 2143.
3.

Chevaux à vendre, s'adresser au no 384 St-Mary's Road. Téléphone, Main 4059.
3.



CONTRAT POUR LA POSTE

DES Soumissions cachetées, adressées au Maître-Général des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le 25 ème jour de Décembre 1914, pour le transport de la poste de Sa Majesté, par contrat pour quatre ans, six fois par semaine, aller et retour entre Dufrost et St-Mâlo, tel service devant commencer du 1er Avril prochain.

On peut obtenir aux bureaux de poste de Dufrost, La Rochelle, St-Mâlo, et au bureau de l'Inspecteur des Postes les avis imprimés énumérant les autres renseignements quant aux conditions du contrat, ainsi que les blancs de soumissions.

Téléphonez:
Bureau de l'Inspecteur des Postes,
H. H. PHINNEY,
Inspecteur des Postes.
Winnipeg, 13 Novembre 1914.
3-5



Soumissions pour Charbon

Des soumissions cachetées et adressées au soussigné et marquées "Tenders for Fuel", seront reçues au bureau du Département des Travaux Publics, bâtisse du parlement, à Winnipeg, jusqu'à midi, vendredi le 20ème jour de novembre 1914, pour la livraison de charbon à la *Spin du Collège Agricol*, à St-Vital.

6,000 tonnes de charbon à vapeur *Youghiogheny*.

Le soumissionnaire devra mentionner si le charbon est net ou mine run.

Un chèque marqué de 10 par cent du montant de la soumission devra accompagner chaque soumission, le dit chèque sera confisqué par le gouvernement du Manitoba si le soumissionnaire refuse où néglige d'exécuter son contrat.

La plus basse ni aucune soumission sera nécessairement acceptée.

C. H. DANCER,
Député-ministre des Travaux Publics.
Winnipeg, 13 Novembre 1914.
1.

Cite de St. Boniface

Avis est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de Saint-Boniface a l'intention de faire et construire, et fera et construira les travaux ci-dessous énumérés, payables par taxes spéciales (à moins d'en être empêché dans chaque cas respectif, par une pétition telle que ci-après mentionnée).

Dans les cas respectifs où telles améliorations locales seront exécutées, la Cité émettra des débentures spéciales pour un montant égal au coût de l'ouvrage, et cotisera et prélèvera annuellement une taxe de frontage (sur les propriétés faisant front sur la rue ou partie de rue où l'ouvrage sera fait) suffisante pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre la dette dans l'espace de temps mentionné dans la liste ci-dessous, l'intérêt étant calculé sur la dette à un taux n'excédant pas six pour cent par an, et à un pour cent par an de moins que ce taux sur le placement du fonds d'amortissement, mais ce dernier ne devant pas excéder quatre et demi pour cent.

Dans le cas de trottoirs construits seulement sur un côté de la rue, la cotisation sera prélevée seulement sur les propriétés faisant front sur ce côté-là de la rue.

Dans le cas de pavage la Cité assumera le coût des intersections de rues, plus un cinquième de la balance du coût de la dite amélioration locale jusqu'à concurence des quatre septièmes du coût total, et la balance du dit coût sera prélevée sur les propriétés ayant front sur les deux côtés de la rue ou partie de rue sur laquelle la dite amélioration locale sera faite; et pour faire au coût du maintien pour le terme d'années que devra durer le pavage, il sera ajouté au coût du dit pavage une somme n'excédant pas 25 centins la verge carrée.

Et à moins que dans la publication de cet avis les propriétaires de la propriété réelle affectée, dans chaque cas respectif, représentant au moins les trois cinquième en valeur de la dite propriété ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de ces ouvrages et de la cotisation requise pour en payer le coût, la Cité de St-Boniface, pourra sans autre avis procéder à faire exécuter ceux des dits travaux contre lesquels aucune pétition, telle que ci-dessus mentionnée n'aura été présentée, et à prélever les taxes spéciales de frontage mentionnés ci-haut.

Les ouvrages projetés et les rues ou parties de rues sur lesquelles les dits travaux seront exécutés, et la période d'années durant laquelle la cotisation spéciale sera prélevée sont, respectivement, comme suit:

PERIODE DE SEPT ANS. — Un trottoir en madriers de 5'4" de largeur sur le côté nord de la rue Victoria, de la rue Aulneau à la rue Langevin. Coût approximatif, $176,00.

PERIODE DE VINGGT ANS. — Le parachèvement en bitulitique du pavage sur l'avenue Taché, de la rue Goulet à la rue Marion. Goût approximatif, $1,950,00.

Par ordre,
J. B. COTE,
Greffier,
St-Boniface, Man., le 18 novembre 1914.

Soumissions

DES soumissions cachetées, et adressées au Secrétaire Provincial, Winnipeg, marquées "Tenders for Printing etc", seront reçues jusqu'à midi, samedi le 19 décembre 1914 pour les articles suivants, requis par le gouvernement de Manitoba.

1 Imprimés ;
2 Reliure ;
3 Papetterie générale ;
4 Papier pour correspandance etc ;
5 Fourniture pour Type-writer :
6 Fourniture en toile et papier pour dessin etc:
7 Bosselage;

Des formules de soumissions ainsi que les spécifications et toutes les informations requises peuvent être obtenues en s'adressant au bureau de l'imprimeur du Roi; batisses du gouvernement à Winnipeg. Chaque soumissions pour l'imprimerie devra être accompagnée d'un chèque marqué au montant de $500, et chaque soumission pour la reliure et autres articles un chèque au montant de $100; fait a l'ordre du Secrétaire Provincial, lequel chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signé un contrat lors qu'il en sera requis. La plus basse on aucune autre soumission sera nécessairement acceptée.

JAS HOOPER,
Imprimeur du Roi.
1-4

AVIS

AVIS est donné par les présentes que Austin McPhail Bothwell, professeur de langues modernes, à Winnipeg, province du Manitoba, fera demande au Parlement à sa prochaine session afin d'obtenir son bill de divorce contre Dorothée Jean Bothwell, née Couper, pour motifs d'adultère.

J. E. ADAMSON,
Avocat du demandeur,
Austin McPhail Bothwell,
dont l'adresse est c. of Adamson & Adamson, avocats, 364 rue Main, Winnipeg.
Daté à Winnipeg, province du Manitoba, ce 27ème jour de février, A.D. 1914.

Naissance

En cette ville, Mme Brunet, épouse de M. G. R. Brunet, inspecteur des Ecoles, une fille. Parain, Rev. N. C. Jutras, curé de Letellier; marraine, Mme veuve Bélanger, de St-Jean-Baptiste. L'enfant a reçu au baptême les noms de Anna-Marie-Cécile.